**Réouverture des frontières**

Madame la Représentante,

Monsieur le Représentant,

Vous m’interrogez sur les conditions de la réouverture de nos frontières depuis le 1er mai dernier qui intervient de manière progressive après trois mois de fermeture de notre Pays aux voyageurs internationaux pour motif touristique.

**Rappel du contexte de février**

Lorsque la décision de fermeture a été prise début février, nous ne savions pas pour quelle durée, cette dernière dépendant de l’évolution de l’épidémie dans le monde mais aussi de l’amélioration de la situation sanitaire de notre Pays. Nous devions nous protéger des variants du covid nés en Angleterre, au Brésil et en Afrique du Sud.

J’avais cependant indiqué que cette fermeture ne saurait dépasser trois mois car « au-delà, ce ne seront pas les COVID mutants qui nous tueront, mais la crise économique, le chômage et les faillites ».

Ainsi, la Polynésie n’a accueilli aucun touriste international. Seuls les voyageurs disposant d’un motif impérieux familial, sanitaire ou professionnel ont pu se rendre en Polynésie.

Vous le savez cette situation a de nouveau affecté notre économie, et plus particulièrement notre industrie touristique. 14 hôtels ont dû fermer leur porte en l’absence de clientèle internationale et faute de clientèle locale suffisante. Derrière ces hôtels il y a des milliers de salariés et donc des milliers de familles impactées. Le secteur de l’aérien a également été touché de plein fouet encore une fois ainsi que toutes les activités qui vivent directement mais aussi indirectement du tourisme.

Nous avons très rapidement pris les mesures de renforcement de nos plans de sauvegarde de notre économie et de nos emplois afin de minimiser les effets engendrés par cette situation. Et nous avons réussi. Il suffit de regarder l’évolution des chiffres de puis trois mois pour s’en convaincre. Nous les avons stabilisés à un niveau bas. Quant aux variants, ils ne sont pas propagés chez nous.

**Point sur la situation sanitaire**

Sur le plan sanitaire, alors que la situation de la Polynésie était stable voir maîtrisée, nous avons mis en place un programme de vaccination en faveur dans un premier temps des personnes âgées et des personnes en longue maladie. Depuis, nous avons intensifié la vaccination en l’ouvrant aux personnes de 18 ans et plus, en ouvrant plusieurs centres de vaccination à Tahiti mais aussi dans les îles et en organisant des vaccinodromes où des milliers de personnes se sont présentées. Je souhaite au nom de la Polynésie remercier l’Etat de nous accompagner sur ce front sanitaire en étant notamment au rendez-vous de l’approvisionnement en vaccins.

Hier, 46.068 personnes, soit près de 25% de la population, avaient reçu au moins une dose de vaccin, dont 28.296 personnes étant complètement vaccinées. Le rythme actuel est de plus de 1000 vaccinations par jour. Par ailleurs, vous avez pu constater qu’avec le soutien de l’Armée nous nous déplaçons vers les endroits les plus isolés, comme ce fut le cas à Rapa, avant Raivavae, et que nous entamons aujourd’hui une vaste campagne de vaccination à Bora-Bora, principale île d’accueil des touristes.

La campagne de vaccination dans les îles va pouvoir s’intensifier grâce à la première livraison par l’Etat de 22.600 doses du vaccin Jannsen. Au total, ce sont 112.000 doses de vaccin qui nous ont été livrées depuis le mois de janvier et plus de 12.000 doses doivent désormais nous être livrées chaque semaine. Ainsi, notre ministre de la Santé nous a annoncé que l’immunité collective devrait être atteinte au mois de juillet.

Je vous indique également que dans le cadre de notre protocole sanitaire à l’arrivée, l’Etat nous a déjà livré 15.000 tests rapides et que 15.000 autres sont programmés.

**La préparation de la réouverture des frontières**

Parallèlement, nous avons suivi avec attention l’évolution de la pandémie au niveau mondial et préparé la réouverture des frontières afin d’anticiper sur les mesures à prendre avec comme double objectif, celui d’assurer une protection sanitaire maximale de la population et celui de reprise économique.

J’ai eu l’occasion d’évoquer le sujet avec le Président de la République le 30 mars dernier. Il a été sensible aux arguments développés et a accepté une réouverture au 1er mai.

Ouvrir les frontières n’est pas un choix, c’est une nécessité. La crise sociale déjà installée pour plus d’un tiers de la population doit aussi être combattue avec autant de vigueur que le Pays combat la crise sanitaire. Et le meilleur moyen de résorber les conséquences sociales, c’est de remettre l’économie en marche. Toutes les analyses économiques et tous les indicateurs sont formels. Les aides publiques ont leur limite. Elles ne pourront pas endiguer éternellement les effets d’une crise sociale. Il est donc nécessaire de reprendre l’activité, même de manière partielle pour le moment, même au ralenti, et toujours en veillant à garantir un contrôle sanitaire efficace, et des mesures adaptées à la situation.

Au vu de la situation sanitaire au niveau national qui n’a cessé de se dégrader jusqu’à la mi-avril, nous avons en concertation avec l’Etat décidé de ne rouvrir la destination qu’aux Etats-Unis dont le taux d’incidence est bas et dont les campagnes de vaccinations sont intensives depuis plusieurs semaines maintenant.

Dès que la situation sanitaire en métropole sera jugée meilleure, nous pourrons envisager l’ouverture de nos frontières à l’Europe.

Dans cette perspective, les moyens déployés tant par le Pays que par l’Etat dans le cadre de cette réouverture progressive des frontières sont importants tant à l’aéroport qu’en matière de surveillance sanitaire des communes qui sont toujours mobilisées à nos côtés.

**Nouveaux protocoles d’entrée et de surveillance sanitaire**

Réouvrir la destination, même de manière progressive, dans le contexte sanitaire international actuel, nécessite un protocole sanitaire particulier. Ce nouveau protocole doit permettre de resserrer les mailles de contrôle sanitaire et détecter au plus vite les quelques cas positifs qui pourraient éventuellement se présenter.

Oui, Madame Tevahitua, ma volonté est que seules les personnes vaccinées puissent entrer et sortir de notre territoire toujours dans un objectif de protection de nos populations. Cependant, il nous a aussi fallu tenir compte du niveau de vaccination tant au niveau national que local. Nous avons pensé à nos enfants étudiants et aux personnes évasanées ainsi qu'à leurs accompagnateurs qui aujourd'hui n'ont pas accès à la vaccination en métropole. Ainsi, vous comprendrez que nous nous adaptons et mettons en place le maillage et les filtres qui nous permettent de tenir compte de l'état sanitaire de chaque voyageur. L’obligation de vaccination pour tout passager entrant fermerait les portes du fenua aux retours de quelques 900 étudiants polynésiens attendus à partir de la mi-mai.

Compte tenu du dispositif d'entrée des voyageurs, je peux vous dire que sur les premiers vols depuis le 1er mai, une grande majorité des voyageurs est vaccinée.

 Chaque voyageur en fonction de son état sanitaire est désormais soumis à un protocole spécifique.

Pour tout voyageur: Le test RT-PCR 3 jours précédant le vol reste obligatoire pour tout voyageur arrivant. Il sera également soumis à son arrivée à un test antigénique rapide pratiqué par les équipes de l’Institut Louis Malardé, à l’aéroport.

Pour les personnes vaccinées et les personnes immunisées: ces personnes pourront circuler librement mais devront se soumettre à un test à J+4. Le Cov-Check, l’autotest, est ainsi maintenu et sera remis au voyageur à son arrivée. Ce dispositif a largement montré son efficacité et a permis de détecter tous les cas importés depuis juillet dernier.

Pour les personnes qui ne sont ni vaccinées ni immunisées contre le virus : elles devront quant à elles respecter une période de 10 jours de quarantaine obligatoire à Tahiti, avec une série de tests de dépistage virologique de contrôles à J+4 et à J+8.

Ces protocoles sont applicables à tout voyageur entrant, locaux, nationaux ou étrangers.

Ces protocoles évolueront en fonction de la situation sanitaire tant internationale que locale. Les filtres sont nombreux afin de minimiser les risques. Il est toutefois encore demandé, à chacun, de rester vigilant, de continuer à pratiquer les gestes barrières, même pour les personnes vaccinées. Ces gestes restent le meilleur rempart contre la propagation du virus.

**Vol du 1er mai**

Vous faîtes référence Madame la représentante, aux informations relayées par un média de la place sur le fait qu'au sortir de la zone sous douane, certains passagers du vol de samedi soir en provenance de France (et non pas des Etats-Unis) n’ont pas respecté les gestes barrières. C’est effectivement une réalité que nous avons gommé dès le vol suivant. L’ensemble des équipes se sont mobilisées à l’intérieur de la zone arrivée internationale s’agissant de la mise en œuvre d’un important dispositif qui se rode rapidement. Nous avons su nous adapter immédiatement aux problèmes d’organisation constatés sur ce premier vol. je vous rappelle que 35 personnes de l’administration d’Etat et du Pays sont présentes sur la plateforme aéroportuaire à chaque arrivée.

En tout état de cause, et vous avez pu le constater dans les reportages concernant le vol en provenance des Etats-Unis, le protocole a été parfaitement respecté et apprécié par les touristes en raison de son efficacité.

Je profite de cette tribune pour saluer la mobilisation, le sérieux et le professionnalisme de l’ensemble des intervenants qui déploie ce dispositif.

Durant le mois de mai, Air Tahiti Nui assurera 3 vols hebdomadaires entre Papeete et Los Angeles. United devrait reprendre la desserte de la destination début juin.

Le programme de vols des 3 compagnies, Air Tahiti Nui, Air France et French Bee, qui assurent la desserte entre Paris et Papeete devrait, quant à lui, rester quasiment le même qu’actuellement avec des passagers toujours soumis aux motifs impérieux non touristiques.

**La plateforme de surveillance « Manava »**

Depuis l’année dernières nos mesures d’aide à l’emploi viennent soutenir les équipes de la Santé tant au niveau des communes que de l’éducation avec 500 guides sanitaires qui sont désormais inscrits dans le paysage en soutien au déploiement de la vaccination mais aussi à la surveillance sanitaire dans tous les archipels. Rien qu’au niveau de la Santé ce sont 225 jeunes polynésiens qui apportent leur soutien à la lutte contre la propagation du virus.

Depuis ce mardi, nous avons réouvert la plateforme de surveillance téléphonique qui est animée par le renfort de 23 CAE et 3 CVD qui ont été formés afin d’être opérationnels très rapidement.

Cette plateforme a pour objectif principal d’analyser les dossiers de demande des voyageurs souhaitant se rendre en Polynésie. Elle veille également au respect des voyageurs du protocole de quarantaine actuel par un suivi téléphonique fréquent.

Ces équipes disposent d’un encadrement conjoint et de proximité par la Direction de la Santé, de l’ARASS et des agents du Haut-commissariat.

Cette plateforme vient renforcer les dispositifs existant pour limiter le risque de réintroduction du virus et permettre ainsi de rouvrir les frontières dans les meilleures conditions. Par ailleurs, les forces de l’ordre effectuent également des contrôles sur site et à do

**Concernant les fonctionnaires d’Etat**

Ils seront soumis aux mêmes protocoles que les nouveaux entrants. Il n’y aura aucune dérogation. Je note que vous en prévoyez 4000 ce qui représente pratiquement le double de ce qui est annoncé.

**Concernant nos étudiants polynésiens**,

ils pourront rentrer en Polynésie selon le même dispositif ! Le protocole sanitaire qui vient d’être décrit s’appliquera à chacun et à chacune de ces étudiants, comme cela sera appliqué à tous les passagers arrivant en Polynésie.

J’ai proposé qu’ils puissent être vaccinés dès le lendemain de leur arrivée par le vaccin à une seule dose, le Janssen. De cette manière, grâce au vaccin, après son test PCR négatif à J+4, chaque étudiant pourra se déplacer librement sur tout le territoire polynésien, passer des vacances en famille,bien entendu tout en continuant à respecter les consignes générales de gestes barrières. Le bénéfice supplémentaire, pour les étudiants qui doivent repartir vers la métropole pour la prochaine rentrée universitaire, étant qu’ils seront immunisés.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vous le voyez, Madame, Monsieur les Représentants, nous mettons tout en œuvre pour répondre à notre double objectif de protection de la population dans un contexte de reprise progressive de l’activité touristique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|   |  | Edouard FRITCH |